

# COMMUNE de BONDIGOUX

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 23 octobre 2025

L'an Deux Mil vingt-cinq, le 23 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Bondigoux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ROUX Didier, le Maire.

Convocation et affichage du 20 octobre 2025.

Nombre de Membres : 15- en exercice 12-présents 12-votants

**Présents** : Didier ROUX, Thierry PEREZ, Michel GAILO, Corinne LEROY, Véronique PONSOLLE, Fiona BABRON, Géraldine DELBOY, Arnaud VIDALLET, Vivian RUBIO, Pascal LUGAN, Christophe ROUX, Véronique BONHOMME.

**Absents** : Nathalie SOURBIER-CAZELLES, Philippe ROMAIN, Éric GEORGES.

**Secrétaire de séance** : Corinne LEROY

### Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025.
- 2- Validation de la modification simplifiée du PLU de Villemur-sur-Tarn.
- 3- VOLTALIA : Projet éolien « Collines du Nord Toulousain »
- 4- Questions diverses.

### 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025.

Le Procès-Verbal de la séance du 18 septembre 2025 a été adressé avec la convocation aux membres de l'assemblée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents à la réunion du 18/09/2025.

### 2- Validation de la modification simplifiée du PLU de Villemur-sur-Tarn

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le courrier reçu de la part du Maire de Villemur-sur-Tarn concernant la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de sa commune. Un rapport de présentation a été transmis pour présenter la procédure de modification simplifiée.

En tant que commune limitrophe, la commune de Bondigoux peut se prononcer, sous un délai d'un mois, afin de rendre un avis sur le projet de modification.

Après analyse des informations présentées dans le rapport de présentation, Considérant que la commune de Villemur-Sur-Tarn a validé, dans le cadre de la loi Zader, une zone agricole (Domaine de la Forêt) en zone de développement éolien,

Considérant la position du Conseil municipal de Bondigoux qui a déposé par le passé (10/05/2022) en Préfecture une motion de refus contre le projet éolien.

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 1 abstention :

- EMET un avis défavorable sur la modification simplifiée du PLU de Villemur-sur-Tarn.

### **3- VOLTALIA : Projet éolien « Collines du Nord Toulousain » -**

---

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la concertation préalable lancée par VOLTALIA se termine le 06 novembre 2025. Une réunion publique de clôture aura lieu le jeudi 30 octobre prochain à 18h30 à la salle des fêtes de Montgaillard (81).

### **4- Questions Diverses**

---

**Monsieur le Maire** informe l'Assemblée que les communes doivent mettre en place des récupérateurs de déchets organique.

Après discussion, l'emplacement parking en face le restaurant est validé.

**Monsieur le Maire** fait un tour de table pour connaître les élus qui seront présents au repas des Aînés du 10 janvier 2026 :

- Pascal LUGAN
- Corinne LEROY
- Géraldine DELBOY
- Nathalie SOURBIER-CAZELLES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le Maire,  
Didier ROUX.



La Secrétaire,  
Corinne LEROY.

